

LA TORTUE

photo Indraneil DAS



L'INDE et ses tortues (ci-dessus *Aspideretes gangeticus*)



INTERVIEW D'INDRANEIL DAS / La conservation des tortues en INDE/ Rapatriement de 8 *Geochelone sulcata* au SENEGAL / Le point sur le CONGRES de Juillet / Le Muséum de VIENNE / Une CHARTE DE PROTECTION des tortues / Rejoignez la S.H.F. / INFOS....INFOS.../

HERPETOPHILATELIE

par Bernard BOUSSAC

Depuis le numéro précédent, il m'a semblé intéressant de faire coïncider la rubrique philatélique avec le thème principal de la revue. Le sujet de celle-ci étant l'INDE, j'espérais vous présenter les diverses tortues de ce pays, mais en fait, aucun timbre de l'Inde ne représente un chélonien, et c'est en cherchant dans les autres pays, parfois lointains, que nous retrouvons quelques tortues indiennes, surtout Geochelone elegans.

DHOFAR.

Province du sud-ouest du Sultanat d'OMAN, coincée entre le SUD-YEMEN et l'ARABIE SAOUDITE, le DHOFAR émet des timbres non reconnus par l'U.P.U. et à ce titre, non répertoriés dans les catalogues. Malgré cette discrimination, on rencontre régulièrement les timbres de ce petits pays. C'est ainsi qu'en 1972 a été émis un Bloc feuillet de 50 baizas représentant, plutôt bien, *Geochelone elegans*. Autour de la partie timbre du bloc, on remarque une frise qui reprend le dessin des écailles de l'animal. L'année suivante, on retrouve ce même bloc surchargé "Nations Unies 1973", certainement à la suite d'une des multiples interventions de cet organisme dans la région. Vous pouvez trouver, pour environ 50 francs, l'un ou l'autre de ces blocs.



République de GUINEE.

Ex colonie française rattachée à l'A.O.F., indépendante depuis 1958, la République de Guinée émet, en 1977, une série de 3 timbres de Poste Aérienne, N°Yvert PA AA3/ PA AA5 - "Serpents et reptiles de GUINEE". Le N° PA 115, de 25 sylis, représente *Geochelone elegans*, qui malgré l'appellation "reptile de Guinée" n'est en rien une espèce africaine. La tête de l'animal, en outre, est totalement imaginaire. Cette série polychrome, dentelée 13 1/2, coûte environ 80F.



MALDIVES.



Archipel de l'Océan Indien, synonyme de vacances idylliques, les Maldives émettent, en 1973, une série, N°Yvert 429/435, "Faunes-Sujets divers". Le N°431, de 3 larees et le N°433, de 50 larees, représentent *Geochelone elegans*. Polychrome et dentelée 14 1/2, cette série vous coûtera environ 50 francs.

République du VIETNAM.

En 1988, la République du VIET NAM émet une série de 7 timbres "les tortues", N°Yvert 868A/868G. Nous présentons ci-dessous 6 de ces superbes timbres, qui sont parmi les plus beaux de l'herpétophilatélie chélonienne. La première valeur, N°868A de 10 dong, montre *Geochelone elegans*. On ne retrouve pas les écailles "en diamant" de l'espèce et les deux tortues en fond de dessin ne sont certainement pas de la même espèce. Cette intéressante série, dentelée 12 1/2, se négocie autour de 50F.



Le second Genre représenté est *Indotestudo*, avec *Indotestudo elongata*.

CAMEROUN.

En 1981, la République Unie du CAMEROUN émet une série "Animaux en voie de disparition". N°Yvert 671/673. Bien que baptisée "Tortue de terre Camerounaise" le N°672 de 50 francs représente *Indotestudo elongata*, ce qui est aberrant dans cette région. Cette petite série polychrome vous coûtera moins de 20 francs.



VIETNAM du NORD.

Dans une série de 1966, "Reptiles divers". N°Yvert 488/493, le VIETNAM du NORD propose au N°490 de 12 Xu, *Testudo elongata*. Comme dans la majorité des timbres des pays asiatiques, le dessin est assez sommaire. Seule la forme allongée de la carapace est bien rendue. Cette série, qui comprend deux autres tortues, coûte environ 150 francs.

Dernier timbre de cette rubrique, enfin une tortue aquatique, *Aspideretes hurum*.

KAMPUCHEA.

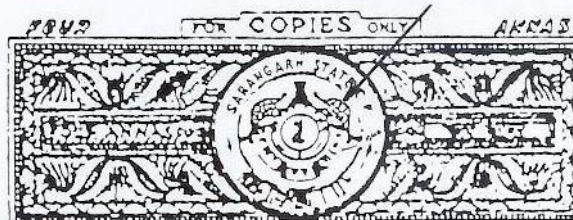
Ex CAMBODGE, ex république KHMERE, le KAMPUCHEA a émit en 1983 une série "Faune-Reptiles" N° Yvert 400/406. Le N°402, de 80 cents, représente cette superbe tortue molle à ocelles. La série dentelée 12 1/2 cote 78 francs.



Pour compléter ce sujet, je prends la liberté de sortir de la philatélie traditionnelle pour vous parler timbres fiscaux. Un ami m'a fait parvenir un tableau de "Crests" c'est à dire des armoiries des Princes Indiens. Celui de SARANGAHR, situé à l'extrême est du pays, comporte deux tortues " en tenant d'une tour". Cet emblème se retrouve sur plusieurs types de cachets et timbres fiscaux de cet état. Ces reproductions datent des années 1920 à 1945.



En haut à gauche, "Crest" de l'Etat de SARANGARH. A droite, timbre de 1925 utilisé pour les actes notariés. Ci-dessous, timbre en papier tissé et filigrané pour copies (1933)



Bernard BOUSSAC ■